

française une telle activité que, en quelques jours et sur les instances réitérées de l'ambassadeur de France, le Sultan se vit contraint de donner les *firman*s (1) désirés pour les églises d'Aïn tab et de Marasch. Dans la circonstance rien ne pouvait causer aux Missionnaires de la Basile-Arménie plus d'honneur ni plus de joie : les populations musulmanes croyaient notre prestige perdu pour toujours, à cause des *crimes* dont on nous avait accusés ; elles pensaient que l'Europe ne s'intéressait et ne pouvait pas s'intéresser à *des révolutionnaires de notre acabit !* mais que, par contre, elles étaient libres de nous traiter selon leur caprice, fût-ce même de la façon la plus indigne. Cette nouvelle les atterra ! Elles savaient fort bien que les autorités civiles d'Alep, d'Aïn-tab et de Marasch, que le Sultan lui-même avaient intérêt à ce que ces églises ne sortissent pas de terre et voilà qu'une force supérieure les obligeait à supporter une entreprise, qui, selon l'opinion commune, était une véritable honte pour la religion de Mahomet ! Dès lors, les Missionnaires commencèrent à être considérés par les Turcs avec un peu plus de respect.

Profitant de la circonstance, je voulus essayer si je pourrais faire faire quelques progrès à la Mission de Don-Kalé. Jusque-là, ni à moi, ni à mes prédécesseurs, il n'avait été possible de remuer une pierre en dehors de la cabane que j'habitais sans soulever des protestations menaçantes de la part des Musulmans. La clôture du jardin était en ruines faute de réparation ; la maison sans eau, car les conduits étaient entièrement hors d'usage ; — le toit de mon habitation cédait de tous côtés et m'obligeait souvent la nuit à ouvrir le parapluie dans ma chambre pour me mettre à l'abri de l'eau qui entrait de toutes parts ; — les écoles pour les bambins et les bambines : c'étaient deux salles dans les cabanes de mes paysans, et le pire, c'est que le lieu de prière, l'église paroissiale, n'était qu'un souterrain obscur à l'intérieur de ma cabane, sans autre ouverture que la porte ; la cinquième partie de mes paroissiens pouvait à peine y prendre place. Il fallait de toute nécessité porter remède à cet état de choses, mais aussi combien de difficultés ! Les Turcs, qui jusqu'alors s'étaient toujours opposés avec opiniâtreté à quelque innovation que ce fût, vivaient encore, aussi fanatiques que précédemment.

(1) Firman, document officiel émanant du Sultan lui-même.